

A propos de l'arrêt du tribunal fédéral du 26 août 2010

Grèves de la faim en prison

Les soussignés ont pris connaissance du communiqué de presse du Tribunal fédéral du 26 août 2010 qui précise en matière de grève de la faim en prison qu'il «incombe à l'autorité d'exécution des peines d'ordonner une alimentation forcée, quand il s'agit du seul moyen d'éviter des lésions irréversibles ou la mort du recourant».

Nous tenons à exprimer notre profond désaccord avec cette détermination qui peut être comprise comme une injonction à une intervention médicale contre la volonté d'un patient pourtant capable de discernement. Cette décision, quelles qu'en soient les motivations, est en contradiction absolue avec les principes de l'éthique médicale que les soussignés tiennent à rappeler:

- Le respect de la volonté d'un patient capable de discernement pour tout ce qui concerne son intégrité personnelle est un principe absolu et fondateur de la relation médecin malade.
- La contrainte à un soin relève de l'exception et ne peut être justifiée que par le fait d'écarter un danger réel et imminent que la personne concernée présente pour autrui en raison de la pathologie dont elle souffre et qu'il s'agit de traiter. Les circonstances qui autoriseraient le traitement forcé d'une personne capable de discernement sont définies de manière précise et détaillée par des directives éthiques nationales et supranationales.
- L'autonomie est une valeur cardinale de l'éthique médicale. Les médecins se doivent de la respecter

de manière absolue afin de préserver la confiance légitime que leur accordent leurs patients.

- L'attitude médicale en milieu pénitentiaire ne saurait différer de l'attitude en milieu libre, à plus forte raison dans de telles situations d'exception.
- La question des soins à un gréviste de la faim ne peut être traitée en dehors de la confidentialité qui convient à la relation patient-médecin et qui, seule, permet au médecin de conduire en conscience l'indispensable réflexion éthique dans le respect des directives de l'Académie Suisse des Sciences Médicales. Celles-ci précisent à ce propos que «la décision (du patient) doit être médicalement respectée, même en cas de risque majeur pour la santé, lorsque sa pleine capacité d'auto-détermination a été confirmée par un médecin n'appartenant pas à l'établissement. (...) Si (la personne) tombe dans le coma, le médecin intervient selon sa conscience et son devoir professionnel à moins que la personne n'ait laissé des directives explicites s'appliquant en cas de perte de connaissance pouvant être suivie de mort.»

En conséquence les soussigné(e)s appellent les autorités en charge de cette situation à assumer leurs responsabilités sans porter atteinte aux valeurs éthiques essentielles qui garantissent l'exercice de la médecine dans la sérénité, en prison, comme ailleurs.

Fédération des médecins suisses FMH

Le président, Dr Jacques de Haller

Association suisse des infirmières et infirmiers

Le président, Pierre Théraulaz

Académie Suisse des Sciences Médicales ASSM

Le président, Prof. Peter Suter

Commission Centrale d'Éthique CCE de l'ASSM

Le président, Prof. Christian Kind

Conférence Suisse des Médecins Pénitentiaires

Le président, Prof. B. Gravier

Forum du personnel soignant des établissements de détention en Suisse

La présidente, A. Schneider Grünfelder

Correspondance:
Prof. Bruno Gravier
SMPP
Site de Cery
CH-1008 Prilly
bruno.gravier@chuv.ch

- Prof. Dr méd. dipl. théol. Bernice S. Elger*, Centre Universitaire de Médecine légale, Université de Genève, Membre du comité de la Conférence des médecins pénitentiaires suisses
- Prof. Jean-Michel Gaspoz*, Médecin-chef du Service de Médecine de premier recours, Chef du Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences et du Département facultaire de Santé et médecine communautaires, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Prof. Panteleimon Giannakopoulos*, Chef du Département de psychiatrie, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Prof. Dr. med. Roberto Malacrida*, *Primario di Medicina intensiva*, Ospedale Regionale di Lugano
- Prof. Dr. rer. nat. Alex Mauron*, professeur de bioéthique, Faculté de médecine, Université de Genève
- Prof. Arnaud Perrier*, Médecin-chef, Service de médecine interne générale, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Prof. Dr. iur. utr. Brigitte Tag*, *Lehrstuhl für Strafrecht, Strafprozessrecht und Medizinrecht*, Rechtswissenschaftliches Institut der Universität Zürich
- Dr. med. Ralph U. Aschwanden*, *Facharzt für Psychiatrie und Psychotherapie*, Amtsarzt, Uzwil
- Dr Daphné Bermer*, ancien médecin cantonal du canton de Neuchâtel, Corcelles
- Dr Marius Besson*, FMH médecine interne, Chef de clinique aux Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Patrick Bodenmann*, Médecin associé, Responsable de l'Unité des Populations Vulnérables (UPV), Polyclinique Médicale Universitaire, Lausanne
- Dr Eric Bonvin*, Psychiatre-psychothérapeute FMH, Directeur du Centre Hospitalier du Réseau Santé Valais, Médecin-chef du Département des Institutions Psychiatriques du Valais Romand
- Dr Ivan Bruschweiler*, Chirurgie, Hôpital Neuchâtelois Pourtalès, Neuchâtel
- Dr. med. Christoph Burz*, *Leitender Arzt Forensik*, Psychiatrische Dienste Graubünden, Cazis
- Dr Patrick Chabloz*, gynécologie obstétrique, Neuchâtel
- Dr. med. Bidisha Chatterjee*, FMH Innere Medizin, Inselspital Bern
- Dr Michel Cheseaux*, Chef de clinique, Polyclinique Médicale Universitaire (PMU), Médecin coordinateur des soins somatiques au Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires (SMPP), Lausanne
- Dr Jean-Claude Cléménçon*, médecin installé, spécialiste en médecine générale
- Dr Vincent Della Santa*, Chirurgien FMH, Urgentiste SSMUS, Neuchâtel
- Dr Véronique de Germond-Burquier*, Chef de clinique, Unité santé jeunes et addictologie, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Cécile Delémont*, Médecin adjoint, Responsable de l'unité d'urgences ambulatoires, Service d'urgence, l'Hôpital Cantonal Universitaire de Genève HCUG
- Dr Sophie Durieux-Paillard*, médecin adjoint, Programme santé migrants, Département de médecine communautaire et de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr M. Ecoffey*, Médecin adjoint, Département de Pédiatrie, Hôpital Neuchâtelois, Neuchâtel
- Dr Yolanda Espolio Desbaillet*, FMH en médecine générale et Gériatrie, Médecin cheffe du CTR et service de Gériatrie, Hôpital neuchâtelois
- Dr Ariel Eytan*, Médecin adjoint agrégé, Unité de psychiatrie pénitentiaire (UPP), Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr. Thierry Favrod-Coune*, Médecin chef de clinique, Médecine interne FMH et addiction, Service de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Carlo Foppa*, PhD, éthicien clinique à la Communauté d'Intérêts de la Côte CILC, Morges, membre de la Commission Nationale d'Ethique
- Dr Anne François*, cheffe de clinique, département de médecine communautaire et de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr. med. Andreas Frei*, *Forensischer Psychiater SGFP*, *Leitender Arzt Luzerner Psychiatrie*, Luzern
- Dr Thierry Fumeaux*, Spécialiste FMH en Médecine Interne et Médecine Intensive, Médecin Chef, Service de Médecine / Soins Intensifs, Hôpital de Nyon
- Christiane Galland*, Médecin pénitentiaire (somaticien) à la Prison de la Croisée à Orbe
- Dr Cédric Gillabert*, Chef de clinique, FMH médecin interne, Service de Médecine de Premier Recours, Hôpitaux Universitaires de Genève HUG
- Dr Yves Grandjean*, Psychiatre et psychothérapeute FMH, Chef de clinique
- Dr Grégoire Gremaud*, médecin chef de service, Hôpital Neuchâtelois, Dpt oncologie, La Chaux-de-Fonds
- Dr Roger Gubser*, Médecine interne FMH, Neuchâtel
- Dr M. Hirrle*, méd. adjoint Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, psychiatre et psychothérapeute FMH, Boudry
- Dr Jean-Paul Humair*, FMH en Médecine Interne, Master en Santé Publique, Médecin adjoint, Service de Médecine de Premier Recours, Hôpitaux Universitaires de Genève

(Suite page suivante)

- Dr Philippe Hungerbühler**, Interniste, Service de Médecine et de Psychiatrie Pénitentiaires, Orbe
- Dr Yves Jackson**, Service de médecine de premier recours (SMPR), Département de médecine communautaire et de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
- Dr Eric Jacot**, FMH Médecine interne, FMH Endocrinologie-Diabétologie, Neuchâtel
- Dr Philippe Jornod**, Gastroentérologue FMH, Neuchâtel
- Dr Isabella Justiniano**, Médecin-Chef de Service, Institutions Psychiatriques du Valais Romand, Centre Hospitalier du Chablais, Monthey
- Dr Werner Kaenzig**, médecin généraliste, médecin des prisons de La Chaux-de-Fonds
- Dr Bertrand Kiefer**, Rédacteur en chef de la Revue Médicale Suisse, Membre de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine
- Dr Marie-Claire Kramer-Gauchat**, Médecin cheffe de clinique FMH en médecine générale, médecine pénitentiaire, médecine communautaire et de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Adrian Küng**, Médecin-chef du département de psychiatrie gériatrique, Centre neuchâtelois de psychiatrie CNP
- Dr Duc Lê Quang**, FMH Psychiatrie Psychothérapie, Médecin chef, Centre Neuchâtelois de Psychiatrie
- Dr A.-Ph. Méan**, médecin généraliste FMH et médecin responsable de l'Etablissement Médico-Social de la Sombaille à La Chaux-de-Fonds
- Dr Christian Monney**, Psychiatre-Psychothérapeute FMH, Certifié en Psychiatrie Forensique, Médecin chef du Service d'Expertises Psychiatriques des Institutions Psychiatriques du Valais Romand, Martigny
- Dr Marc Niquille**, Médecin adjoint chef d'unité, Brigade Sanitaire Cantonale, Service des Urgences, Département de Médecine Communautaire, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Markus Notter**, Médecin chef, Service de Radiothérapie, Hôpital Neuchâtelois La Chaux-de-Fonds
- Dr. med. Christian Perler**, Leitender Arzt Jugendforensik, Universitäre Psychiatrische Kliniken Basel
- Dr René Raggenbass**, Psychiatre Psychothérapeute, Médecin-Chef du Service de Médecine Pénitentiaire valaisan
- Dr Denis Rentsch**, psychiatre et interniste FMH, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Jean-Pierre Rieder**, chef de clinique, Unité de Médecine Pénitentiaire, Equipe mobile et Champ-Dollon HUG, Dép. de Médecine Communautaire et de Premier Recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Claude-François Robert**, Médecin cantonal, Neuchâtel
- Dr François Robert-Grandpierre**, Médecin Généraliste FMH, Cortaillod
- Dr. med. Josef Sachs**, Präsident der Schweizerischen Gesellschaft für Forensische Psychiatrie
- Dr. med. E. Renate Schäffer**, Oberärztin, Kinder- und Jugendpsychiatrischer Dienst Zürich, Regionalstelle Winterthur
- Dr Marcos Schwab**, Médecin et bioéthicien, Médecin Chef, Service de Médecine Interne et Soins Intensifs, Hôpital de Nyon
- Dr Alexandre Schweizer**, Médecin chef du département d'anesthésiologie de l'Hôpital Neuchâtelois
- Dr Leïla Sekkat**, Médecin Chef, Service d'ophtalmologie, Hôpital Neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds
- Laurent Seravalli**, Médecine interne et intensive FMH, Médecin adjoint, Hôpital Neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds
- Dr. med. Helena Slama**, Sekretärin Vorstand Konferenz Schweizerischer Gefängnisärzte
- Dr Slim Slama**, Chef de Clinique, Service de Médecine Internationale et Humanitaire, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr. med. Thorsten Spielmann**, Oberarzt an der forensischen Klinik der Universitären Psychiatrischen Kliniken in Basel
- Dr Anne-Sylvie Steiner**, Cheffe de Clinique, Spécialiste FMH médecine interne, Service de médecine communautaire et de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Jean-Paul Studer**, médecine générale FMH, Peseux
- Dr Laurent Subilia**, Chef de Clinique, Responsable de la Consultation pour Victimes de torture et de Guerre DMCPRU / Hôpitaux Universitaires de Genève et Croix-Rouge Suisse
- Dr Philippe Vuille**, Psychiatrie et psychothérapie FMH, Neuchâtel
- Dr Jacques Wacker**, Spéc. Med. Int. et Maladies des poumons, Diplômé de l'American Board of Internal Medicine, Ancien médecin adjoint du service de Médecine, Hôpital de La Chaux-de-Fonds
- Dr Laurent P. Widmer**, Anesthésiste FMH, Médecin chef Centre Antalgie, Hôpital Neuchâtelois la Béroche
- Dr Hans Wolff**, Vice président de la Conférence des médecins pénitentiaires suisses et médecin responsable de l'Unité de Médecine Pénitentiaire, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dr Hervé Zender**, FMH médecine interne, FMH médecine intensive, Médecin chef du service des soins intensifs, Hôpital neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds